

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1907)
Heft: 92

Artikel: Celles qu'on chasse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257081>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

contenus dans son Evangile sont des méditations théologiques sur le mystère du salut dénuées de vérité historique.

XVII. — Le quatrième Evangile a exagéré les miracles non seulement afin de les faire paraître plus extraordinaires, mais encore pour les rendre plus aptes à caractériser l'œuvre et la gloire du Verbe Incarné.

XVIII. — Jean revendique, il est vrai, pour lui-même le caractère de témoin du Christ ; il n'est cependant en réalité qu'un témoin éminent de la vie chrétienne ou de la vie du Christ dans l'Eglise à la fin du 1^{er} siècle.

XIX. — Les exégètes hétérodoxes ont plus fidèlement rendu le sens vrai des Ecritures que les exégètes catholiques.

XX. — La Révélation n'a pu être autre chose que la conscience acquise par l'homme des rapports existants entre Dieu et lui.

XXI. — La Révélation qui constitue l'objet de la foi catholique n'a pas été complète avec les Apôtres.

XXII. — Les dogmes que l'Eglise déclare révélés ne sont pas des vérités descendues du ciel, mais une certaine interprétation de faits religieux que l'esprit humain s'est formée par un laborieux effort.

XXIII. — Il peut exister et il existe réellement entre les faits rapportés dans la Sainte Ecriture et les dogmes de l'Eglise auxquels ils servent de base une opposition telle que le critique peut rejeter comme faux des faits que l'Eglise tient pour très certains.

XXIV. — On ne doit pas condamner un exégète qui pose des prémisses d'où il suit que les dogmes sont historiquement faux ou douteux, pourvu qu'il ne nie pas directement les dogmes mêmes.

XXV. — L'assentiment de foi se fonde en définitive sur une accumulation de probabilités.

XXVI. — Les dogmes de la foi sont à retenir seulement selon leur sens pratique, c'est-à-dire comme règle obligatoire de conduite, mais non comme règle de croyance.

XXVII. — La divinité de Jésus-Christ ne se prouve pas par les Evangiles ; mais c'est un dogme que la conscience chrétienne a déduit dans la notion du Messie.

XXVIII. — Pendant qu'il exerçait son ministère, Jésus n'avait pas en vue dans ses

coup de pierre. Le mauvais garnement que j'étais ! Sa douceur et son sourire ont obtenu plus que toutes les admonestations et corrections, et le pardon qu'elle me donna alors, sans un reproche, sans une plainte, est descendu jusqu'au fond de mon cœur pour en chasser à jamais toutes les mauvaises pensées. Chère petite Laïde ! Mais c'est vrai au moins ? Le père ne s'est pas trompé, dis ? Tu vas rester ?

— Je voulais partir, répondit-elle en appuyant sa tête sur la poitrine de maître Bladaneau, mais, loin de vous, je crois bien que je serais morte de chagrin.

* * *

Un mois après Toinou épousait la pâtourette.

Ce mariage fit beaucoup parler les gens, mais, quand ils eurent jasé tant et plus, ils s'arrêtèrent et ce fut fini. Théodore Bladaneau passa pour être encore plus original et l'on pensa que son fils lui ressemblait. Ils s'en moquèrent, s'aimèrent bien et continuèrent à être heureux. Que demander de plus et de mieux ?

JEAN BARANCY

FIN.

discours d'enseigner qu'il était lui-même le Messie, et ses miracles ne tendaient pas à le démontrer.

XXX. — On peut accorder que le Christ que montre l'histoire est bien inférieur au Christ qui est l'objet de la foi.

XXXI. — Dans tous les textes évangéliques le nom de *Fils de Dieu* équivalait seulement au nom de *Messie* ; il ne signifie nullement que le Christ est le vrai et naturel Fils de Dieu.

XXXII. — La doctrine christologique de Paul, de Jean et des Conciles de Nicée, d'Ephèse, de Chalcédoine, n'est pas celle que Jésus a enseignée, mais celle que la conscience chrétienne a conçue au sujet de Jésus.

XXXIII. — On ne peut concilier le sens naturel des textes évangéliques avec l'enseignement de nos théologiens touchant la conscience et la science infallible de Jésus-Christ.

(A suivre.)

CELLES QU'ON CHASSE

(Suite et fin.)

Le colonel regardait cette femme de cœur qui venait là simplement, poussée par sa seule bonté, offrir aux petits pioupious un refuge sûr et des couchettes où ils pourraient, à l'abri, reposer leurs corps las et dormir comme des heureux, de longues et douces heures.

Et, certes, devant l'offre acceptée, elle se sentait plus heureuse que le chef qu'elle obligeait.

Sœur Auxiliatrice, lui dit le colonel souriant, vous portez un beau nom et vous le méritez, ce qui vaut encore mieux.

La religieuse sourit et répondit :

— Faire un peu de bien, colonel, cela console, et c'est pour nous l'unique bonheur ici-bas. Maintenant, ajouta-t-elle, désirez-vous visiter notre établissement ?

— J'allais vous le demander, ma Mère, mais uniquement pour voir une institution tenue par une femme telle que vous, car pour mes soldats, je le crains, ils seront gâtés, ce qui leur fera trouver plus dur leur séjour de l'étape prochaine.

Les religieuses s'inclinèrent et l'officier supérieur les suivit. Il pleuvait sans discontinuer.

L'institution de B... est composée d'une large façade et de deux ailes enclavant une cour que suit un jardin touffu, au-delà duquel, invisible de la cour, se dresse un corps de bâtiment parallèle à la bâtisse-mère.

Après avoir fait visiter au colonel le réfectoire, les cuisines, les classes et les salles d'étude, la supérieure lui montra les dortoirs. Tout était si propre, si bien tenu, coquet même, que l'officier était en admiration.

Mais devant les rangées de lits bien bordés, aux revers d'un blanc de neige, fleurant le linge frais ou la toile neuve, dressés à distances égales sur un parquet ciré et où de longs tapis couvraient les intervalles, il ne put s'exclamer :

— Et mes soldats coucheront là ? J'envie ces heureux gaillards, ma Mère ! Je vous le disais bien, vous allez me les gâter ! Enfin, une fois n'est pas coutume et j'espère qu'ils se souviendront.

— C'est tout ce que nous leur demandons, avec une petite prière de temps en temps.

Ils causaient auprès d'une fenêtre ouverte, d'où le regard planait sur la cour et le jardin, au-delà duquel on apercevait le toit du corps de logis parallèle.

— Qu'est ce que cette bâtisse là bas ? demanda le colonel.

— Les communs.

— Ah ! fit le colonel d'un accent singulier, je désirerais les voir.

Détournant la tête, comme gênée, la supérieure lui dit :

— A vos ordres.

Ils descendirent, traversèrent la cour et le jardin et, par une allée de tilleuls, arrivèrent devant le rez-de-chaussée où la Sœur expliqua :

— Ceci est la buanderie. Voilà la salle de l'acétylène d'où part l'éclairage général. Ici, c'est le hûcher où nous logions, dans des temps meilleurs, notre provision de charbon et de bois.

Le colonel écoutait, sans un mot.

— Et là-haut ? demanda-t-il.

— Je vais vous le montrer, lui dit la supérieure, dont l'embarras allait en augmentant.

Ils montèrent, et tout de suite la religieuse dit :

— Voici le fruitier, après, le séchoir....

— Et ceci ? fit l'officier en désignant une porte fermée, que la supérieure semblait omettre dans l'énumération.

— C'était le dortoir des femmes employées au service de l'institution.

— Vos domestiques ?

— Oui, colonel.

Juste à ce moment, la porte s'ouvrit, et une Sœur qui sortait s'arrêta un instant sur le seuil pour saluer l'officier.

Dans l'entre-bâillement, on pouvait voir des matelas rangés sur le carrelage de briques et d'autres Sœurs qui disposaient des draps et des oreillers.

La supérieure, précipitamment, referma la porte.

— Trop tard, murmura le colonel ; je m'en doutais.

Ils redescendirent, retraversèrent côte à côte le jardin et la cour sans échanger une parole, et ce ne fut que derrière la porte de sortie qui ouvrait sur la rue que l'officier s'arrêta, se retourna et ôta son képi et, restant tête nue devant la Sœur, lui dit :

— Ainsi, ma Mère, vous possédez 156 lits et vous nous les donnez ?

— Oui, colonel.

— Et vous ?

La Sœur répondit avec une simplicité touchante :

Aux petits des oiseaux, Dieu donne la pâture.

— Je ne l'ignore pas, ma Mère, mais je sais aussi que Dieu donne à certaines âmes l'instinct du sacrifice. J'ai accepté une offre sans soupçonner qu'elle allait jusqu'à l'abnégation et l'oubli de soi-même. Il serait temps encore de me reprendre, mais je vous ferais du mal en agissant ainsi. J'ai vu et je sais. Je sens que, essayer de combattre votre résolution serait inutile. Vous êtes de celles qui ne font rien à demi et dont l'entêtement est sacré. Soyez bénie, ma Mère, vous êtes une noble femme ! Seulement, comme votre humilité vous défendrait toujours de me dire la vérité que je tiens à connaître, ou je n'accepte pas, entendez le bien, je veux que vous répondiez franchement à ma question, mais cela, je le veux !

— Parlez, colonel.

— Me le promettez-vous ?

— Je vous le promets.

— Durant les deux nuits prochaines,

vous et vos saintes filles, où reposerez-vous ?

Sœur Auxiliatrice baissa les yeux et, dans un sourire ineffable, répondit :

— Par terre !

Michel DOLQUES.

Carnet du paysan

La fraude dans les semences. — Reproduction du lapin. — Salade des moines.

La fraude ne s'exerce pas seulement dans les produits alimentaires. Elle sévit dans tous les commerces, dans celui des semences aussi, et le préjudice causé à l'agriculture par suite de la fraude est évalué à plus de cent millions par an.

M. Schribaux, professeur à l'institut agronomique, directeur de la station des essais de semences, a donné à ce sujet des renseignements très intéressants.

Les fraudes pratiquées sur les semences, a-t-il dit, sont telles qu'elles constituent un véritable danger pour l'agriculture. Il ne faut pas oublier, en effet, que les mauvaises semences livrées aux viticulteurs ont pour résultat de gâter, d'empoisonner, souvent pour de longues années, le terrain sur lequel elles sont jetées.

L'audace des fraudeurs, en cette matière, est d'ailleurs faite, de l'impunité dont ils jouissent souvent.

On trouve dans le commerce des semences toute la gamme des fraudes : fraude sur l'origine, sur la nature, sur la qualité de la marchandise. Le plus souvent, il est impossible à l'agriculteur le plus expérimenté de les découvrir.

Ainsi, voici des semences de prairies artificielles. Ces flacons contiennent de la mauvaise luzerne et du trèfle d'Amérique que l'on vend couramment pour des semences d'origine française. A côté, j'ai placé de la vieille luzerne dont la germination est nulle ; on l'a « rajournée » avec de l'acide sulfureux.

Le rajournement et le « maquillage » s'étendent d'ailleurs à toutes les espèces. Ce vieux trèfle a été traité par du violet d'aniline. Examinez cette autre semence de trèfle violet ; vous n'y remarquerez rien d'insolite. Et cependant elle contient une forte proportion de sable coloré et de minéral colithique. Une semence a été saisie chez un grand négociant français ; l'instruction a démontré que le détenteur possédait plus de vingt mille kilos de ces matières inertes, qu'il vendait comme semence de première qualité.

Ici, du moins, il n'y a qu'un demi-mal. Le dommage causé se réduit à un déchet dans la production. Mais voici une graine qui fut vendue, en 1894, dans la région de Lyon, comme vesce fourragère ; c'est une légumineuse toxique, la gesse pourpre. Consommée en vert, elle a empoisonné dans le seul canton de Saint-Maurice de Beynost (Ain) plus de soixante-dix bêtes à cornes.

Les fraudes ainsi pratiquées couramment sur les semences fourragères sont aujourd'hui le plus grand obstacle à la création rationnelle des prairies.

L'industrie des fraudeurs de semences ne s'exerce pas seulement, comme vous le pensez bien, sur les graines de plantes fourragères. Toutes les branches de notre industrie agricole sont d'autant plus atteintes qu'avec les semences fraudées, on a importé dans nos terrains des plantes parasites, comme par exemple la cascute d'Amérique,

dont il est impossible de se débarrasser avec les moyens connus jusqu'à présent.

* * *

La reproduction des lapins est assez mal comprise. La plupart du temps, on laisse les lapins reproduire au hasard, ou trop tôt, ou trop souvent, ou entre sujets de même sang.

Age. Si l'on se procure un couple de lapins chez un éleveur, il faut demander que les deux animaux ne soient pas de la même mère, c'est-à-dire qu'ils ne soient pas consanguins, quoique cela ne soit pas fort dangereux pour une génération. Les lapins de petites races, argentés, russes, angoras, hollandais, noirs et feu, lapins communs, peuvent s'accoupler vers l'âge de sept à huit mois. Les lapins de grandes espèces, béliers et géants, ne doivent en aucun cas reproduire avant neuf mois ; on gagne mieux d'attendre dix, onze mois, c'est-à-dire jusqu'à ce que ces animaux aient atteint, non tout leur développement, mais un bon développement. Tous les lapins pourraient déjà reproduire à cinq mois ; mais cela arrête leur croissance ; ils restent plus petits et la race dégénère : il vaut mieux les laisser grandir, car on obtient de plus beaux produits.

Quand on veut faire reproduire les lapins, la première chose dont il faut s'occuper, c'est du mâle : c'est lui qui donne le type général, la forme, la beauté, l'apparence, le caractère. On garde donc le mâle le plus beau. Il doit être tenu dans une loge spacieuse, éclairée, le plus possible du voisinage des femelles : il lui faut la tranquillité. Il ne doit pas être employé à la reproduction avant 9-10 mois. (A sept mois pour les petites races). Il peut alors servir de une à trois fois par semaine ; il ne faut pas l'user. Il faut renouveler le mâle assez souvent, tous les deux ans, par exemple, et même plus souvent, mais il faut toujours se procurer un mâle de la même race et de plus en plus parfait.

Le choix des femelles est aussi très important : elles fournissent les qualités plus que secondaires. On garde les plus parfaites, les plus grandes, les plus douces, les plus belles et surtout les plus fécondes et les meilleures laitières ou nourrices.

Quand on a de bons reproducteurs, on les garde longtemps en les ménageant ; cependant, il est bon de livrer les lapins à l'engraissement dès qu'ils ont trois ans ; après cet âge, il faut craindre les pertes.

Accouplement. — C'est une question de première importance, et, malheureusement, c'est surtout ici que la routine a tout gâté. Ordinairement, on met ensemble pour un ou plusieurs jours, les deux animaux. Rien de plus funeste. Quand les lapins sont longtemps réunis, ils se fatiguent beaucoup et inutilement. Beaucoup d'accouplements sont même sans résultats avec cette méthode.

Lorsqu'on veut mettre une femelle avec le mâle, il faut s'assurer qu'elle est en état d'être fécondée. Hors de cet état, il n'y a aucune chance. Est-il facile de saisir cet état, ce moment propice ? Oui, assez, mais il faut un peu de pratique et savoir observer : la hase cesse de bien manger, boude, se montre agitée, bouleverse sa litière, fait un nid, rongé, gratte ; elle a les oreilles chaudes ; elle se frotte le menton contre une arête ou contre une paroi. Quand ces signes paraissent (chaleurs), surtout le dernier, le moment est favorable. Rappelons qu'il est bon de donner à la hase, quelques jours au-

paravant, un bon supplément d'avoine pour l'exciter.

Si la femelle se montre de mauvaise humeur, si elle se défend, ou si elle se couche dans un coin, il faut la réparer. Laissez-la le moins de temps possible avec le mâle.

Les cas de stérilité sont rares : il faut rechercher les causes de la stérilité dans un régime alimentaire défectueux ; les lapins trop gras et ceux qui sont affaiblis par la faim, la nourriture aqueuse et pauvre, ceux qui souffrent du froid, du chaud, d'une mauvaise installation ne sont guère aptes à être fécondés.

Il arrive encore que la fécondation reste sans résultat, malgré bien des apparences : les femelles s'arrachent le poil, préparent un nid en vain. C'est un fâcheux incident qui ne doit pas décourager : il faut recommencer.

Gestation. — Quinze jours après la fécondation, on peut sentir les petits ; mais il faut palper la mère avec prudence, ou mieux s'en abstenir. Au reste, on voit facilement si la hase est portante ou non.

Nombre. — Combien peut-on raisonnablement attendre de portée par an ? Quatre nichées tout au plus ; il vaut même mieux se contenter de trois, car il ne faut pas faire reproduire de septembre à février : les lapins sont alors fatigués et indisposés par la mue. Au reste, les petits ne prospèrent pas sur la fin de l'automne et en hiver : le fourrage est moins bon et tout dans la nature semble vouloir se reposer.

Il est vrai qu'une femelle peut être fécondée de nouveau le jour de la mise-bas, ainsi que deux, trois, quatre, cinq semaines après, c'est-à-dire avant le sevrage des jeunes. Ce serait mauvais : une femelle ne peut pas raisonnablement donner son lait à des jeunes, qui la sucent et la dévorent, et nourrir une nouvelle portée.

Le sevrage a lieu à six semaines. En ce moment, il semble que la femelle peut supporter tout de suite une nouvelle alliance. Oui et non. Oui, si la famille n'a pas été nombreuse, et non, si elle a été nombreuse. La mère a droit à un peu de repos : sept à quinze jours, par exemple, c'est de la bonne économie. Elle a besoin de repos pour réparer ses organes, reprendre de nouvelles forces, refaire son sang, pour se remonter en un mot. Elle doit toujours être bien soignée.

* * *

Nous avons eu récemment l'occasion d'apprécier les mérites de cette excellente salade au cours d'un voyage que nous faisons dans le Piémont et où on la sert dans la majeure partie des hôtels.

Pour l'obtenir, on sème très épais, une laitue quelconque, de préférence la *laitue frisée d'été* ou la *laitue croquante de Pierre Bénite*, à une exposition chaude et abritée au printemps, ombragée pendant l'été. On arrose fréquemment et l'on arrache les plants, pour les consommer aussitôt qu'ils ont développé deux petites feuilles, longues d'un à deux centimètres à peine, après les cotylédons ou feuilles rudimentaires épaisses qui apparaissent au début de la germination.

Un simple lavage suffit et l'on assaisonne, comme une salade ordinaire, ces petits plants, racines comprises, dont on s'imagine difficilement le goût tendre et délicat si l'on n'en a pas mangé.

Avec des semis successifs et fréquents, on aura pendant tout l'été et en peu de jours de cette délicieuse salade, qui fera